



Guide du Partenariat 2026

L'Office de tourisme est une structure essentielle de la station par son rôle de vitrine auprès des vacanciers et des habitants. L'équipe salariée prodigue des conseils éclairés aux visiteurs de par sa connaissance des offres du territoire et ne manque jamais d'être à votre écoute pour promouvoir votre établissement.

5

BONNES RAISONS

de nous rejoindre !

1 AUGMENTER Votre visibilité

- ≡ Mise en valeur de **vos offres** dans notre tout nouvel espace d'accueil et d'information.
- ≡ Diffusion de **vos informations** sur nos 2 écrans dynamiques dont 1 extérieur consultable 24/24 et 7/7.
- ≡ Distribution de **supports de communication** «hors les murs» en libre-service dans certains commerces et sur le marché de Beg-Meil.

3 COMMERCIALISER Vos produits

- ≡ Espace de **vente de billetteries** d'excursions maritimes, d'activités ludiques ou de bien-être, de certaines fêtes et manifestations.

5 ACCROÎTRE la satisfaction de Votre clientèle

- ≡ Mise à disposition de vos clients de **supports de qualité** (brochures, plans touristiques, agendas...) pour **répondre** à leurs besoins d'information et les **fidéliser**.

PROMOUVOIR Vos offres

2

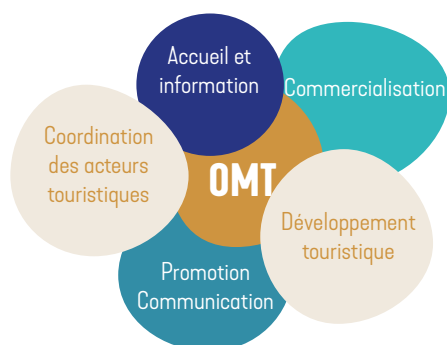
- ≡ Sur nos **outils de communication** :
 - ~ Éditions : Magazine, guide des Hébergements, carnet des Bonnes Adresses, Plan de la commune...
 - ~ Site internet,
 - ~ Réseaux sociaux,
 - ~ Écrans de diffusion de spots publicitaires.
- ≡ Sur les **salons du tourisme** nationaux et internationaux en partenariat avec Sensation Bretagne.

ANNONCER Vos événements

4

- ≡ Diffusion d'affiches visant à **la promotion** des manifestations et fêtes sur un écran dédié.
- ≡ Communication de vos fêtes, festivals... via le site **www.tourisme-foesnant.fr**, les écrans dynamiques et l'édition des agendas.

LES MISSIONS de votre Office de tourisme



Une équipe de professionnelles qualifiées à votre disposition toute l'année dans un office de tourisme :

- Classé Catégorie 1
- Marqué Qualité Tourisme
- Labellisé Accueil Vélo & Tourisme et Handicap



LA RIVIERA BRETONNE

FOUESNANT-LES GLÉNAN

GUIDE DU PARTENAIRE 2026

OFFICE DE TOURISME
FOUESNANT-LES GLÉNAN
4 Espace Kernévéleck - BP 14
29170 FOUESNANT
fabienne@tourisme-fouesnant.fr
+33 (0)2 98 51 18 87

GUIDE HÉBERGEMENTS

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de partenariat

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTENARIAT

~ Les présentes conditions générales de partenariat s'appliquent à la vente des insertions et espaces publicitaires sur les différents supports de communication de l'Office de Tourisme de Fouesnant-Les Glénan.

VOUS ÊTES UN NOUVEAU PARTENAIRE ?

FONCTIONNEMENT :

~ Vous devrez fournir textes et photos selon les modalités demandées pour votre activité et respecter les dates limites, précisées dans le mail d'accompagnement. Passé ce délai, nous nous réservons le droit de créer votre annonce, sans préjudice de votre part. Vous autorisez l'Office de Tourisme de Fouesnant-Les Glénan à utiliser les photos de votre activité sur tous les supports de promotion (brochures, site Internet...). Vous attestez que ces photos sont libres de droit et peuvent être reproduites gratuitement.

~ Un bon à tirer (B.A.T) vous sera envoyé. Aucune correction ne pourra être prise en compte au-delà des délais imposés. Les annonces créées par l'Office de tourisme restent sa propriété.

RÈGLEMENT :

~ Le règlement se fera à réception de la facture.

RESPONSABILITÉ :

~ Une action en dommages-intérêts ne saurait être intentée contre l'office de tourisme à la suite de la non-parution d'une annonce ou de la parution avec une erreur.

DONNÉES PERSONNELLES :

~ Conformément à la Loi n°78-17 du 6 Janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite loi Informatique et Libertés, vous disposez des droits d'opposition, d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de l'Office de tourisme Fouesnant-Les Glénan.

~ J'accepte d'être contacté par l'Office de tourisme par mail, SMS et de recevoir les newsletters de l'Office de tourisme.

Je retourne le guide du partenaire avec ma demande de partenariat.

Dès réception, un devis vous sera édité accompagné d'un bon d'insertion à remplir avec les informations de votre établissement pour la parution dans le guide.

Date :

Nom :

Cachet :

Signature :

Établissement :